

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rugby Question écrite n° 19120

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de rugbymen professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de rugbymen professionnels était de 945 en 2005 contre 1 119 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de rugbymen professionnels en 2011 et 2012.

Texte de la réponse

La Fédération française de rugby compte 1000 joueurs professionnels sur la saison 2012/2013 et en comptait 976 joueurs en 2011/2012.

Données clés

Auteur: M. Gérald Darmanin

Circonscription: Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 19120

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative **Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 février 2013, page 1779 Réponse publiée au JO le : 23 avril 2013, page 4562